



GUIDE DE
démocratie participative

UN MODÈLE POUR AGIR À SAGUENAY

RÉSUMÉ

Modèle pour agir à Saguenay

CONSEIL DE DISTRICT + BUDGET PARTICIPATIF = *Création d'un milieu de vie PLUS ATTRACTIF, STIMULANT ET SÉCURITAIRE « PAR ET POUR » LES CITOYENS.*

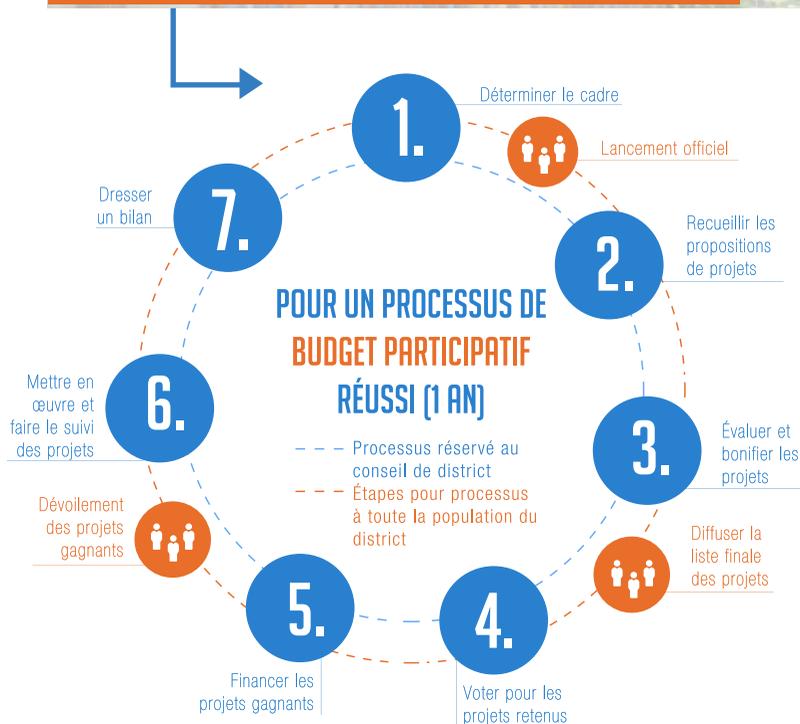
Une démarche en 4 étapes :

1. LA PRÉPARATION

2. LA MOBILISATION

3. LE DÉMARRAGE DU CONSEIL DE DISTRICT

4. LA GESTION DU BUDGET PARTICIPATIF PAR LE CONSEIL DE DISTRICT



LA *démocratie participative*, C'EST UN LEVIER POUR :

Développer une vision commune du milieu de vie.

Réaliser des projets qui intègrent les besoins des citoyens selon leurs habitudes.

Transformer les problématiques vécues dans le quartier en solutions constructives.

Favoriser la transparence et l'acceptabilité sociale.

Convaincre la ville d'investir et d'appuyer des projets structurants et d'envergures visant le bien-être collectif.

TABLE DES *matières*

DES INITIATIVES, DES PROJETS ET DES CITOYENS IMPLIQUÉS	4
POURQUOI LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?	5
LE BUDGET PARTICIPATIF : L'OUTIL PAR EXCELLENCE	6
DES EXEMPLES INSPIRANTS AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF	8
PARIS	8
SAINT-BASILE-LE-GRAND	9
LE CONSEIL DE DISTRICT DU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI, UN MODÈLE À SUIVRE	10
LA TRAVERSE DU COTEAU, UN EXEMPLE CONCRET	12
MODÈLE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE POUR SAGUENAY	14
ÉTAPE 1 : LA PRÉPARATION	15
ÉTAPE 2 : LA MOBILISATION	16
ÉTAPE 3 : LE DÉMARRAGE DU CONSEIL DE DISTRICT	17
ÉTAPE 4 : GESTION D'UN BUDGET PARTICIPATIF	19
QUELQUES RECOMMANDATIONS	22
RÉFÉRENCES UTILES	23

DES INITIATIVES, DES PROJETS ET *des citoyens impliqués*

De plus en plus, les initiatives de démocratie participatives se multiplient au Québec : Montréal, Nicolet, Saint-Basile-Le-Grand, Matane et bien d'autres. Elles favorisent le dialogue entre les citoyens et les élus et positionnent les citoyens au centre des décisions concernant leur milieu de vie.

Le conseil de district du centre-ville de Chicoutimi, initié par le conseiller Simon-Olivier Côté, est le premier exemple de démocratie participative à Saguenay. Grâce à un budget participatif, le conseil du district a pu réaliser de nombreuses actions telles que sécuriser des intersections pour les piétons et aménager des espaces verts.

Cet exemple inspirant a été étudié par EURÊKO! afin de produire ce guide de démocratie participative. Ce dernier a donc pour but d'outiller sur la mise en œuvre d'un processus de démocratie participative par la création d'un conseil de district et l'utilisation d'un budget participatif.

Ce modèle de démocratie participative est une occasion de créer une nouvelle dynamique entre les citoyens et les élus tout en réalisant des projets concrets pour le bien-être collectif du district.



Plus ça va, plus je me rends compte que les gens ne veulent pas nécessairement de grands projets. Ils veulent que de petits gestes soient posés pour améliorer leur qualité de vie et leur sécurité au quotidien. Je m'aperçois que les citoyens ont souvent de petites attentes et qu'en en discutant, on peut y répondre (Le Quotidien, 18 novembre 2015)

Simon-Olivier Côté, Conseiller municipal district du centre-ville de Chicoutimi
418-550-5776 ou par courriel au simon-olivier.cote@ville.saguenay.qc.ca

POURQUOI LA *démocratie participative*?

POUR « DÉMOCRATISER LA DÉMOCRATIE »

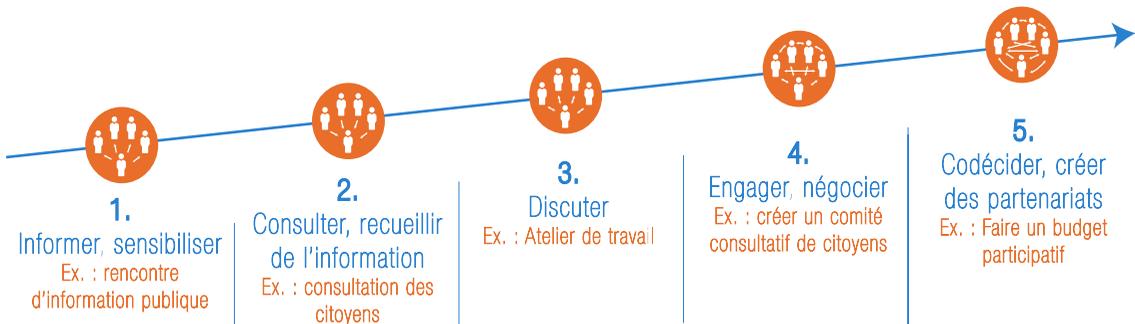
La démocratie participative se fonde sur le renforcement de la participation citoyenne dans la vie politique. Elle permet d'accroître le rôle des citoyens dans les prises de décisions.

Née à la fin des années 60, la démocratie participative est maintenant popularisée dans le monde entier pour contourner certaines limites de la démocratie représentative. Elle permet entre autres d'alimenter l'intérêt des citoyens envers la politique, de favoriser la représentativité de la société et de créer un lieu de dialogue entre les élus et les citoyens.

POUR FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Il existe une panoplie d'outils de démocratie participative qui permettent d'augmenter l'influence et la participation des citoyens: les forums citoyens, les World Café, les consultations, l'urbanisme participatif, le budget participatif et bien d'autres. Certains outils comme le budget participatif sont des plus intéressants pour augmenter au maximum l'implication des citoyens.

NIVEAU D'INFLUENCE ET DE PARTICIPATION DES CITOYENS



Source : Santé CANADA, 2000

Pour **EN SAVOIR PLUS** sur les outils de démocratie participative : Démocratie participative, guide des outils pour agir.

En ligne : <http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir>

POUR UNE VILLE ORIENTÉE VERS LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF

Les démarches de démocratie participative remettent les citoyens au cœur des décisions ou des changements entourant leur milieu de vie. Elles favorisent l'émergence d'idées, d'actions ou de projets visant le bien-être collectif.

LE BUDGET PARTICIPATIF : *l'outil par excellence*



LE BUDGET *participatif*, C'EST ...

Un processus démocratique par lequel les citoyens décident de la façon dont sera investi une part d'un budget public.

Créé en 1989 dans la Ville de Porto Alegre (Brésil), le budget participatif est une source d'inspiration partout à travers le monde. Il est répandu en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Plus de 500 villes comme New York, Paris, Montréal, Saint-Basile-le-Grand, Nicolet et Matane ont mis en place un budget participatif. *C'est l'outil mis en œuvre par le conseil de district du centre-ville de Chicoutimi de la Ville de Saguenay.*

CODÉCIDER UN BUDGET PUBLIC

LES CITOYENS :

- Proposent des idées et des projets à financer
- Votent pour les projets qu'ils préfèrent

LA VILLE :

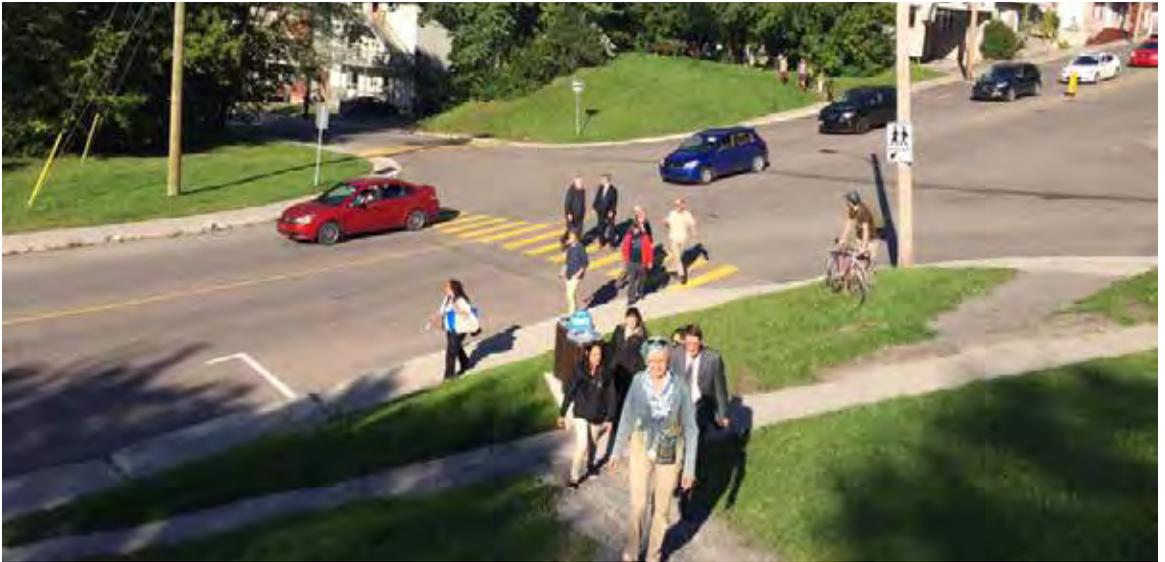
- Finance les projets les plus populaires

UN PROCESSUS *adaptable*

À l'échelle d'un quartier, d'un arrondissement ou d'une ville.

À différentes réalités.

UN PROCESSUS : *gagnant-gagnant!*



BÉNÉFICES DE LA VILLE ET DU CONSEILLER

- Mieux répondre aux attentes et aux besoins des citoyens
- Innover dans la façon d'impliquer les citoyens
- Créer un sentiment d'appartenance
- Mettre en valeur le savoir des citoyens dans des projets collectifs
- Favoriser la transparence
- Créer un lieu de dialogue avec les citoyens

BÉNÉFICES DES CITOYENS

- Participer concrètement à la transformation de la ville
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des budgets municipaux
- Décider d'une partie d'un budget public
- Avoir la possibilité de s'exprimer, d'être écouté et de s'organiser.

CRÉER UN MILIEU DE VIE PLUS *attractif*, STIMULANT ET SÉCURITAIRE
DÙ LES CITOYENS PARTICIPENT ACTIVEMENT AUX DÉCISIONS.

Sources : Centre écologie urbaine de Montréal, Ville de Matane.

EXEMPLES

Paris



Jardin sur les murs à Paris
Photo : Jean-Pierre Viguié - Mairie de Paris

LE BUDGET PARTICIPATIF

- Existe depuis 2014
- Représente 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris soit ½ milliard sur 6 ans
- En 2017, ce budget atteindra plus de **100 MILLIONS D'EUROS** :
 - 30 millions pour les quartiers populaires
 - 64 millions pour les projets d'arrondissements
 - 10 millions pour les écoles et les collèges

Tous les Parisiens peu importe l'âge et la nationalité peuvent participer !

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Des jardins sur les murs, des pistes cyclables, des aménagements dans les parcs, etc.

inspirants!

SAINT-BASILE-LE-GRAND

LE BUDGET PARTICIPATIF

Trois expériences positives : 2014, 2015 et 2016.

200 000 \$/AN

(programme de dépenses en immobilisations)

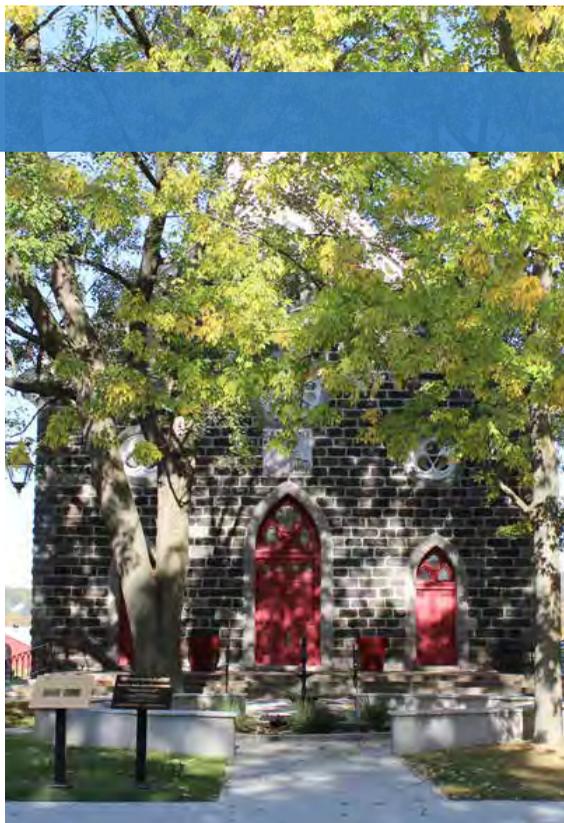
Des processus pilotés par un **comité de travail** composé de citoyens bénévoles, de membres du conseil municipal et de membres du personnel municipal.

Depuis 2015, deux volets :

- Pour l'ensemble de la population (180 000 \$)
- Pour les jeunes (20 000 \$)

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Aménagement d'une nouvelle place publique, un Ciné grand-air, améliorations d'un terrain de soccer, etc.



La place des Générations, 1^{er} processus participatif de la Ville, photo prise lors de son inauguration officielle en juin 2016. Photo : Ville de Saint-Basile-le-Grand

LE CONSEIL DE DISTRICT DU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI, *un modèle à suivre*



UN CONSEIL DE DISTRICT AVEC UN BUDGET PARTICIPATIF.

Trois processus de budget participatif positifs!

Né en 2014, le conseil de district du centre-ville de Chicoutimi est le premier exemple de processus de démocratie participative à la Ville de Saguenay.

SA MISSION

Mettre en relation les citoyens afin de déterminer les orientations de développement du district par une démarche de démocratie participative.

Budget participatif de 50 000\$/année.
Environ 10% du budget discrétionnaire.

FRÉQUENCE DES RENCONTRES :

Le conseil se rencontre en grande assemblée une fois tous les deux mois. Les autres mois sont dédiés aux rencontres des sous-comités.

STRUCTURE DU DISTRICT :

GRAND CONSEIL :



Composition : le **conseiller** + une vingtaine de **représentants** : citoyens et représentants d'organismes et commerces

MANDATS :

- Mettre en place le fonctionnement du conseil et de ses instances;
- Établir les grandes orientations et les enjeux communs du district;
- Assurer le suivi et le contrôle des priorités établies et du fonctionnement;
- Gérer le budget participatif et son fonctionnement.

SOUS-COMITÉS

Composition : le **conseiller** + une dizaine de **représentants** (secteur nord et secteur sud)

📍 **SECTEUR NORD : 25 000 \$**



📍 **SECTEUR SUD : 25 000 \$**



MANDATS :

- Trouver les actions et les moyens propres à leur secteur en fonction des priorités établies;
- Allouer les sommes nécessaires en fonction du budget et des projets sélectionnés;
- Rendre compte de ses avancées au grand conseil

LES *grandes étapes* DU CONSEIL DE DISTRICT

2014 : LES DÉBUTS

Liste des préoccupations des citoyens (campagne électorale)

Recrutement et formation du conseil de district

2015 : UN PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

Priorisation des enjeux importants du district

Élaboration d'un plan d'action

2016 : PASSAGE AU DEUXIÈME BUDGET PARTICIPATIF

Nouvel exercice de priorisation des enjeux

Nouveau plan d'action

2017 : LE TROISIÈME BUDGET PARTICIPATIF

Poursuite du plan d'action 2016

Quelques réalisations DU CONSEIL DE DISTRICT

- Nouveaux jardins communautaires ■
- Parc linéaire ■
- Installation de brigadiers statiques ■
- Création du comité loisir St-Luc ■
- Plantations d'arbres fruitiers ■
- Création d'une pépinière urbaine ■
- Installation de supports à vélo ■
- Réparations de trottoirs ■
- Etc. ■

LES *avantages* DU BUDGET PARTICIPATIF ET PLUS ENCORE !

DES CITOYENS :

- au cœur des décisions du district;
- mieux informés et plus motivés à s'impliquer;
- qui sont des acteurs de changement dans leur communauté.

Des **PROJETS MOBILISATEURS** voués à l'amélioration de la qualité de vie du district.

Du **FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE** de la Ville pour la réalisation de projets d'envergures.

Des **COMITÉS AD-HOC** pour soutenir les projets et apporter un savoir de plus.

L'UTILISATION D'OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE en complément au budget participatif pour réaliser les projets (exemple : urbanisme participatif).

LA TRAVERSE DU COTEAU : *un exemple concret*



La Traverse du Coteau (parc linéaire) se situe sur les terrains de l'ancienne voie ferrée du Canadien National (CN). Ces terrains ont été cédés à Ville de Saguenay à la fin des années 1980. Le projet visait à réaménager et revitaliser le sentier de 2 km partiellement aménagé en voie piétonne pour former un parc linéaire qui traverse le centre-ville de Chicoutimi.

UN PROJET D'URBANISME PARTICIPATIF

Le Comité du Parc linéaire (COPAL) regroupe des citoyens et différents organismes qui ont été consultés pour les différentes étapes entourant l'élaboration du projet.

95 000\$

EN INVESTISSEMENT

ENTRE 2014 ET 2017

Conseil de district : 25 000 \$

Arrondissement : 54 000 \$

Ville de Saguenay : 16 000 \$

EXEMPLES DE réalisations :

- Amélioration des **TRAVERSES PIÉTONNIÈRES** qui croisent le sentier.
Exemple : Intersection Price et Morin
- Création d'**ESPACES VERTS** et de lieux de rencontres.
- Installation de **MOBILIER URBAIN** : panneaux d'interprétation sur l'histoire de la Traversée du Coteau, bancs conventionnels et en bois réalisés par un artiste, poubelles, supports à vélos, etc.
- Six projets citoyens « **TRANSFORME TA VILLE** » : projet d'agriculture urbaine, mangeoires et cabanes pour oiseaux réalisées par les jeunes du Centre des enfants avec des matériaux récupérés, sculpture sur glace, etc.



“ L'EXPÉRIENCE À TRAVERS LES YEUX D'UN CITOYEN :

J'ai bien aimé mon expérience de démocratie participative dans le cadre du projet de la Traversée du Coteau. Étant étudiant en Technique d'aménagement et d'urbanisme du Cégep de Jonquière, cela m'a permis d'exercer mes connaissances et mes compétences dans ce domaine et dans mon quartier. C'est agréable de circuler dans ce parc linéaire et de voir des aménagements que nous avons choisis et discutés ensemble. Cela me rend fier d'être citoyen! - Olivier Bouchard-Lamontagne, citoyen

MODÈLE DE *démocratie participative* POUR SAGUENAY

Cette section présente les étapes importantes et les procédures à suivre pour faciliter la mise en place d'une démarche de démocratie participative à la ville de Saguenay.

Le modèle proposé est inspiré des bons coups et des apprentissages du conseil de district du centre-ville de Chicoutimi. Le processus du budget participatif est au cœur de ce modèle.

ÉTAPE 1 : LA PRÉPARATION

POUR BIEN RÉALISER UN PROCESSUS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, IL FAUT D'ABORD BIEN ÉLABORER LES BASES DE LA DÉMARCHÉ.

1. DÉFINIR LES BASES DU CONSEIL DE DISTRICT

1.1 VOCATION DU CONSEIL DE DISTRICT

L'un des principaux avantages d'un conseil de district est de pouvoir intégrer plusieurs outils de démocratie participative et donc de favoriser une plus grande implication des citoyens.

À VOUS DE DÉFINIR SA MISSION !

- Être le comité de pilotage d'un budget participatif
- Être un lieu d'échange et d'information pour les citoyens sur les règlements et le fonctionnement de la Ville de Saguenay
- Favoriser la réalisation de projets d'urbanisme participatif
- Développer une vision commune du district
- Etc.

L'exemple du district du centre-ville de Chicoutimi a démontré combien l'instance du conseil de district favorise l'intégration de l'ensemble de ces aspects.

1.2 CHOISIR LA STRUCTURE ADAPTÉE

Les districts de la Ville de Saguenay couvrent parfois de grands territoires avec différentes réalités. Les comités de secteurs peuvent alors être créés.

Option 1 : Conseil de district sans comités de secteurs

Option 2 : Conseil de district avec comités de secteurs

Conseil de district du centre-ville de Chicoutimi : Grand conseil + Comités de secteurs sud et nord

2. DÉTERMINER LE BUDGET DISPONIBLE

Que ce soit pour un processus de budget participatif ou pour d'autres activités de participation citoyenne, le conseiller doit définir quel montant il veut rendre disponible pour la démarche de démocratie participative.

Chaque conseiller peut choisir la portion de budget discrétionnaire qu'il veut allouer.

Le conseiller peut également choisir d'attribuer un pourcentage de son budget.

Selon l'expérience du conseil de district du centre-ville de Chicoutimi, un montant minimal de 50 000\$ doit être disponible pour réaliser des projets concrets avec le budget participatif.

ÉTAPE 2 : LA MOBILISATION

3.1 INFORMER :

Sur le processus du budget participatif et le conseil de district pour que les gens connaissent les objectifs et les bénéfices d'y participer.

3.2 RECRUTER :

Des personnes de différents horizons pour favoriser la diversité au sein du conseil de district : parité homme/femme, diversité des âges, secteurs géographiques du district, divers milieux socio-économiques, etc.

STRATÉGIES DE COMMUNICATION POSSIBLES :

Publication dans les journaux locaux, publipostage, événement ou fête de quartier, porte-à-porte par le conseiller, communiqué de presse, page Facebook des conseillers, site internet de la Ville de Saguenay, distribution de tracts, contacts avec les organismes du milieu, etc.

LIEUX DE DIFFUSION :

Restaurants, épiceries, quincailleries, organismes communautaires, Hôtel de Ville, bibliothèques, terrains de sports, salles communautaires, l'aréna, etc.

Astuce

POURQUOI PAS UN FORUM CITOYEN ?

L'ensemble des citoyens du district sont conviés à une activité de consultation permettant de déterminer les grandes orientations et les enjeux importants pour améliorer la qualité de vie dans le district.

C'EST UNE OCCASION IDÉALE POUR :

- Informer les citoyens sur le processus de démocratie participative
- Encourager la mobilisation citoyenne
- Recruter les personnes intéressées à participer au conseil de district
- Définir les priorités des citoyens du district

VOUS MANQUEZ DE TEMPS ET DE RESSOURCES POUR ORGANISER LA MOBILISATION?

CONTACTEZ EURÉKO!, VOIR P.22

ÉTAPE 3 : LE DÉMARRAGE DU CONSEIL DE DISTRICT

AVANT DE PASSER À L'ACTION, IL FAUT D'ABORD SE STRUCTURER !



1. SÉLECTIONNER LES CANDIDATS

OPTIONS

- Les représentants sont élus dans une activité de participation comme le forum citoyen.
- Les représentants sont sélectionnés dans les candidatures reçues par le conseiller.

RECOMMANDATIONS :

- Un nombre d'environ 20 représentants
 - 15 citoyens du district
 - 5 représentants d'organismes ou d'entreprises

S'IL Y A TROP DE CANDIDATURES ...

- Un tirage au sort peut être effectué et des rotations des représentants instaurées annuellement.
- Essayer de conserver la diversité dans les représentants (parité homme/femme, diversité des âges, secteurs géographiques du district, divers milieux socio-économiques, etc.)

2. DÉFINIR LE FONCTIONNEMENT

2.1 PROCÉDURES

PROCESSUS DÉCISIONNELS :

- Comment se prendront les décisions dans le conseil de district ?
- Consensus et/ou vote (main levée, secrets sur papier, en ligne, etc.)
- Est-ce que le conseiller doit avoir droit de vote pour le choix des projets et le budget participatif?

DÉTERMINATION DES ENJEUX DU DISTRICT

Choisir une méthode participative permettant aux citoyens du district de sélectionner les grandes orientations ou les principaux enjeux du district.

POUR SAVOIR SUR CES MÉTHODES :

Démocratie participative, guide des outils pour agir.

En ligne : think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir

Astuce

Vote en ligne rapide, secret et gratuit avec
Poll Everywhere
polleverywhere.com

Astuce

Utiliser des méthodes participatives comme un Brainstorm et priorisation des idées, le World Café ou le Forum citoyen.

2.2 DÉTERMINER LES ACTIVITÉS PRÉVUES ET LE CALENDRIER

- Planifier les activités et les étapes du processus du budget participatif.
- Évaluer la fréquence des rencontres selon la structure du conseil de district.
- Penser à varier les horaires des rencontres afin de favoriser le maximum de personnes.

2.3 DÉFINIR LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

Il est important de bien définir les rôles des représentants et du conseiller dans le conseil de district.

LES *rôles* SELON L'EXPÉRIENCE DU DISTRICT DU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI :

LE CONSEILLER

- Il joue un rôle de leader positif, non partisan.
- Il est une courroie de transmission vers les instances décisionnelles de la Ville pour les demandes du conseil de district (avis de motion, idées de projets, demande de financement, etc.).

LES REPRÉSENTANTS

- Ils coordonnent le processus de budget participatif au mieux de leurs connaissances pour le bien-être collectif.
- Ils développent une vision commune du district.

DES RESPONSABILITÉS À DISTRIBUER :

Animateur de la rencontre

Secrétaire (ordre du jour, compte-rendu des rencontres, etc.)

Responsable des communications (Facebook et site Web)

3. ADOPTER UN CADRE ÉTHIQUE

Afin de favoriser une bonne entente et une participation citoyenne réussie, il importe de se donner un cadre éthique à respecter.

- **ÊTRE RESPECTUEUX** : chacun doit pouvoir y exprimer son opinion et être écouté.
- Instaurer une **RELATION D'ÉGAL À ÉGAL**
- **ÉCOUTER AVEC ATTENTION** : le tour de parole est une manière de favoriser une écoute active.
- **ÊTRE BIENVEILLANT** : ne pas être dans la critique ou le jugement.

Astuce

Un tour de parole de 2 minutes par personne est généralement un temps suffisant pour permettre à chacun de s'exprimer sur un sujet ou un projet.



Le conseil de district est une instance pour réfléchir à l'avenir du district et non pour affirmer ses mécontentements envers l'administration de la Ville.

- Les représentants du conseil de district du centre-ville de Chicoutimi

Astuce

L'animation des rencontres peut se faire à tour de rôle chez les représentants.

ÉTAPE 4 : GESTION D'UN BUDGET PARTICIPATIF

PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PROCESSUS DE BUDGET PARTICIPATIF RÉUSSI

Dans ce modèle, le conseil de district est le comité de pilotage du processus de budget participatif.

Caractéristiques DU BUDGET PARTICIPATIF

HAUT NIVEAU D'INFLUENCE DES CITOYENS :
codécision

DURÉE DU PROCESSUS : un an

OBJECTIF : Réaliser des projets concrets avec un budget voté par et pour les citoyens du district.

ÉCHELLE : Conseil de district ou ensemble de la population du district

** Pour favoriser davantage la participation citoyenne, le processus de budget participatif peut être élargi à toute la population du district.*

SI VOTRE DÉMARCHE
S'ADRESSE À TOUTE LA
POPULATION DU DISTRICT,
AJOUTEZ LES ÉTAPES DANS
LES ENCADRÉS POINTILLÉS
ORANGE

1. DÉTERMINER LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF

DÉFINIR LES CRITÈRES DES PROJETS

Afin d'obtenir des propositions de projets réalistes, il est important de bien définir les critères qui permettront d'évaluer l'éligibilité des projets.

Astuce

S'inspirer des critères des autres villes du Québec.

EXEMPLE : CRITÈRES UTILISÉS À SAINT-BASILE-LE-GRAND

Les projets doivent :

- Viser le bien commun et répondre aux besoins collectifs.
- Être réalisé sur une propriété municipale ou publique.
- Être entièrement réalisable au cours de l'année subséquente.
- Respecter les lois régissant les villes ainsi que les règlements, politiques ou plans d'action de la Municipalité.

www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca/vie-democratique/finances-publiques/budget-participatif

- **DÉTERMINER** si une portion du budget participatif doit être réservée pour un public cible tel que les jeunes.
- **DÉCIDER** si les projets doivent être élaborés autour des principales préoccupations ou enjeux du district. Si les enjeux n'ont pas été définis préalablement, voilà une excellente occasion de le faire!

Recommandation

organiser une activité participative telle qu'un World Café ou un forum citoyen (voir section mobilisation).

Astuce

Créer un site ou une page Facebook pour diffuser les informations et rejoindre le plus de personnes.

1.1. LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS DE BUDGET PARTICIPATIF

Le conseil de district peut informer les citoyens du district sur le budget participatif et les inviter à participer.

Des séances d'informations et des stratégies de communication doivent être mises en place. (Voir section mobilisation p. 16)

2. RECUEILLIR LES PROPOSITIONS DE PROJETS

Les représentants du conseil de district proposent des idées de projets.

Le conseil de district peut créer un formulaire en ligne permettant aux citoyens du district de déposer leurs idées de projets.

3. ÉVALUER ET BONIFIER LES PROJETS

ÉVALUER :

1. Le conseil de district **ÉVALUE LES PROJETS ÉLIGIBLES** selon les critères établis à l'étape 1.

2. Examen technique : Le conseiller **ESTIME LES COÛTS ET LA FAISABILITÉ** des projets soumis avec la municipalité.

Le conseil de district évalue l'ensemble des projets et informe la population des projets retenus et rejetés.

BONIFIER :

Le conseil de district peut **MODIFIER OU BONIFIER CERTAINS PROJETS** pour les rendre conformes aux critères ou mieux adaptés.

Des **ATELIERS PARTICIPATIFS** peuvent être organisés par le conseil de district pour modifier ou bonifier certains projets.

3.1. DIFFUSER LA LISTE FINALE DES PROJETS

Le conseil de district élabore une liste finale qui devra être disponible pour les citoyens du district.

C'est la période de consultation des projets par les citoyens.

4. VOTER POUR LES PROJETS RETENUS

Les représentants du conseil de district votent pour leurs projets préférés.

La population est invitée par le conseil de district à voter pour ses projets préférés (pas plus de deux ou trois idéalement).

Pour rejoindre le plus de personnes possibles, le vote peut se faire en ligne et en personne.

En ligne : un code d'accès doit alors être donné pour éviter que les gens votent plus d'une fois.

En personne : il faut alors prévoir des ressources lors du vote et pour le dépouillement.

5. FINANCER LES PROJETS GAGNANTS

Le ou les projets ayant eu le plus de votes seront financés par le conseil de district. Ce dernier pourra alors déterminer la portion du budget participatif qui sera attribué à ces projets.

5.1 DÉVOILEMENT DES PROJETS GAGNANTS

6. METTRE EN ŒUVRE ET FAIRE LE SUIVI DES PROJETS

C'est la réalisation des projets choisis !

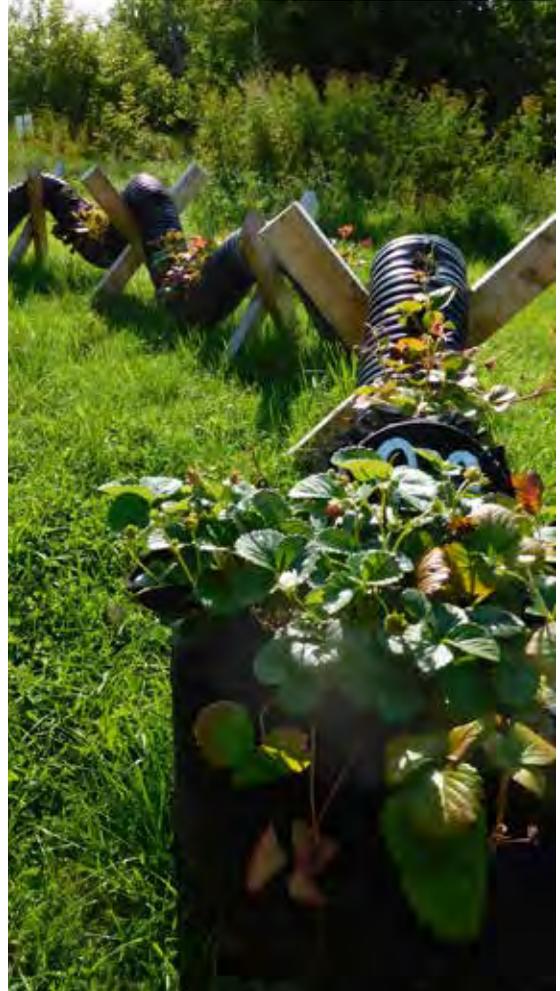
Le conseil de district adopte un plan d'action annuel avec des échéanciers pour faire le suivi des projets.

Le conseil de district peut inviter la population à prendre part à la réalisation de certaines étapes des projets.

7. DRESSER UN BILAN

Le conseil de district dresse un bilan des bons coups et des améliorations à apporter.

Le conseil de district partage le bilan réalisé via les canaux de communications du district.



QUELQUES *recommandations*

Au Québec, les expériences de budget participatif ont permis de soulever des points importants pour assurer le succès du processus.

BIEN ORGANISER SA MOBILISATION

Pour rejoindre et intégrer le plus de personnes de différents horizons à la démarche.

DÉDIER UNE PERSONNE RESSOURCE AUX COMMUNICATIONS

Pour faire circuler l'information et susciter l'intérêt des citoyens.

BIEN STRUCTURER LA DÉMARCHE

Pour mieux gérer le temps limité de chacun.

RECONNAÎTRE SES LIMITES

Pour assurer le bon déroulement d'une étape ou du processus, il peut s'avérer utile de faire appel à une personne ressource qui connaît les processus participatifs.

Vous êtes maintenant **PRÊT À AGIR** dans votre district pour créer votre propre démarche de démocratie participative !

Pour plus de détails sur les **PROCESSUS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**, contactez **EURÊKO!** :

397, rue Racine Est
Chicoutimi (QC) G7H 1S8
Tél. : 418 545-9245

www.eureko.ca
eureko@eureko.ca
www.facebook.com/EurekoQc



RÉFÉRENCES *utiles*

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL (CEUM), (2017). Boîte à outils « Le budget participatif » En ligne : www.ecologieurbaine.net/fr/activites-et-projets/projets/budgetparticipatif

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL (CEUM), (2010). L'urbanisme participatif, Aménager la ville avec et pour ses citoyens. 52 p.

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME (2015). Démocratie participative, guide des outils pour agir. En ligne : think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir

MAIRIE DE PARIS (2016). BUDGET PARTICIPATIF : BILAN DES ÉDITIONS 2014-2015. En ligne : budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2289&portlet_id=171

MAIRIE DE PARIS (2017). Paris budget participatif. En ligne : budgetparticipatif.paris.fr/bp/

SANTÉ CANADA (2000). Politiques et boîtes à outils concernant la participation du public à la prise de décisions. Secrétariat de la consultation ministérielle, Direction générale des communications et de la consultation, 170 p.

VILLE DE MATANE (2017). Budget participatif. En ligne : www.budgetparticipatifmatane.com/

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND (2017). La vie démocratique, Finances publiques « Budget participatif ». En ligne : www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca/vie-democratique/finances-publiques/budget-participatif

crédits

Réalisé par : *EURÉKO!*

Rédaction : *Audrey-Anne Brûlé, Chargée de projets*

Révision : *Carine Blenny, Chargée de projets*

Conception graphique : *Annie Jean Lavoie*

En collaboration avec le conseil de district du centre-ville de Chicoutimi.

